

Il faudrait absolument que cette réforme de base fondamentale, à partir du cabinet en passant par le système administratif et la façon d'opérer du Parlement, se fasse actuellement de façon radicale.

Je crois, monsieur le président, que c'est important, et on ne l'a peut-être pas assez souligné. L'opinion publique est déçue de ce que cette réforme en profondeur, cette réforme radicale ne soit pas encore faite.

Je crois que cela est urgent—et je fais la recommandation aux deux partis, le parti au pouvoir et le parti officiel de l'opposition, parce qu'il y va du prestige de tout le Parlement—car les Canadiens sont en train d'entretenir à l'égard du Parlement une opinion tellement défavorable qu'elle discrédite le gouvernement.

Ceux qui, ici, voient travailler les responsables du gouvernement savent que ce n'est pas mérité, mais c'est le système, probablement, qui est mauvais. Or, c'est urgent, au point de vue psychologique, pour que le prestige de ce gouvernement soit rehaussé, pour que l'opinion publique reprenne cette estime qu'elle devrait avoir pour son gouvernement, qu'on fasse la réorganisation dans ce sens.

Soulagez chacun des responsables et vous lui donnerez le temps de mener une vie normale, de rencontrer les Canadiens en toutes circonstances, de penser et de méditer un peu plus et de consulter les gens qui sont des spécialistes dans leur domaine de façon à établir une planification générale de toute l'administration du Canada, chose qu'actuellement ces gens-là peuvent difficilement faire, à moins qu'ils travaillent 24 heures par jour, sept jours par semaine et qu'ils ne prennent pas de vacances dans un an. Nécessairement, comme les choses sont actuellement, ils doivent expédier trop de choses à la vapeur, ce qui n'est pas une bonne politique.

Monsieur le président, je voudrais qu'on comprenne l'esprit dans lequel je fais ces remarques. Ce n'est pas pour blâmer qui que ce soit, mais c'est pour signaler à toute la Chambre—d'ailleurs je sais que mes collègues l'ont remarqué eux-mêmes—qu'il est urgent qu'une espèce de mouvement d'ensemble se fasse dans un geste de bonne volonté, et tous les membres de la Chambre pourraient appuyer le gouvernement, s'il décidait un bon matin de la faire, cette réforme radicale, et de la faire en tenant compte des principes d'affaires qui doivent prévaloir à l'époque de 1966 où nous vivons, et d'oublier un peu cette espèce de conservatisme—pas dans le sens politique du mot—qui veut que nous gardions nécessairement ce vieux système, cette vieille méthode et ces vieux cadres qui sont nés il y a des siècles ailleurs, et qu'on a mis en

pratique il y aura un siècle dans quelques mois chez nous.

• (7.50 p.m.)

[Traduction]

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Je me proposais de parler, durant ce débat, du ministère de la Main-d'œuvre; or, il est arrivé quelque chose qui m'a obligé à changer la teneur de mes remarques. L'idée d'un ministère de la Main-d'œuvre me semble intéressante. Je trouve sage également de réunir toute l'administration relative à l'embauche et à la main-d'œuvre à l'extérieur du pays au sein d'un même ministère, qui s'occupe déjà d'aide à la formation technique et professionnelle, ainsi que des questions de main-d'œuvre au pays. Je me proposais de suggérer la création d'un régime d'éducation au sein du ministère de la Main-d'œuvre. Toutefois, après avoir lu un article de journal en date du samedi 21 mars, j'estime que je dois aborder le sujet d'une autre façon. Cet après-midi, à la Chambre, des députés ont demandé au secrétaire d'État (M^{lle} LaMarsh) si l'on avait créé dans son ministère un bureau de l'éducation. Pour mieux me faire comprendre, j'aimerais citer cet article de Joan Cohen, qui a paru dans le *Citizen* d'Ottawa de samedi. On ne le retrouve dans aucun autre journal, et je suis sûr que bien des députés ne sont pas au courant de cette innovation, s'il faut en croire l'article.

Sans faire de bruit, le gouvernement fédéral a fait place à l'éducation dans son organisation.

Prévoyant une escalade abrupte dans l'aide croissante qu'il devra accorder à l'éducation post-secondaire, il a donné suite à une recommandation centrale de la Commission Bladen sur le financement de l'enseignement supérieur, parrainée par les universités, et a chargé le secrétaire d'État de coordonner ses programmes de dépenses.

Il est maintenant à la recherche d'une personne qui, à titre de conseiller du sous-secrétaire d'État G.G.E. Steele, assumera sans heurt une variété de tâches allant de l'élaboration de la politique à l'administration du programme.

Jusqu'ici le gouvernement n'a pris que des mesures intérimaires à l'égard du programme d'assistance massive que réclame le rapport Bladen et on lui a reproché d'avoir hésité à accroître l'aide.

On devrait mieux savoir à quoi s'en tenir sur l'orientation des gouvernements après la conférence fédérale-provinciale qui se tiendra à Victoria le mois prochain. On y examinera froidement les conclusions de la Commission, par exemple celle qui prévoit que les frais des universités doubleront—et atteindront 1,314,000,000 de dollars annuellement—d'ici le début des années 70.

Lors d'une entrevue cette semaine, M. Steele était visiblement mal à l'aise de voir le mot «éducation» entrer dans un ministère du gouvernement fédéral.

Jusqu'ici, les programmes de subventions aux universités étaient administrés à temps partiel par des fonctionnaires du ministère des Finances.

«Au niveau du gouvernement fédéral, cette disposition donnera lieu régulièrement à des discussions coordonnées ainsi qu'à des rapports étroits avec des gens au niveau provincial.»